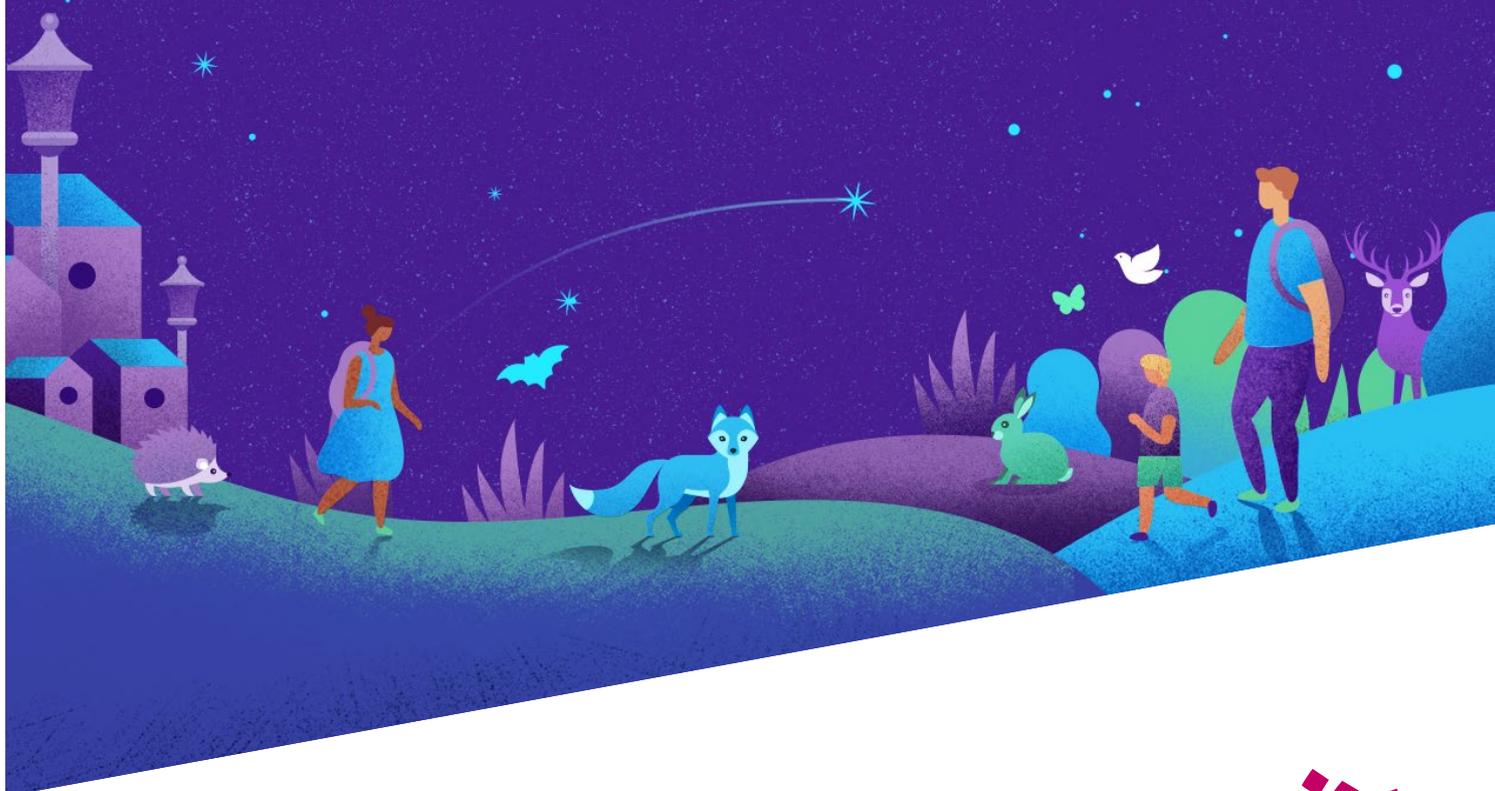




# BILAN ET PERSPECTIVES LE JOUR DE LA NUIT 2021 13<sup>ÈME</sup> ÉDITION

Bilan réalisé  
en janvier 2022



**agir**  
POUR  
L'ENVIRONNEMENT

# SOMMAIRE

1	Avant-propos	p.3
2	<i>Le Jour de la Nuit</i> : un événement national dédié à la pollution lumineuse	p.4
3	<i>Agir pour l'Environnement</i> , ses partenaires et les organisateurs	p.5
4	L'organisation de l'édition 2021 et les nouveautés	p.6
5	Planning d'organisation du Jour de la Nuit 2021	p.8
6	Plus de 700 événements organisés dans toute la France : quelques retours	p.10
7	Revue de presse	p.12
8	Les perspectives pour l'édition 2022	p.14
9	Qui sommes-nous ?	p.15

La pollution lumineuse a **un impact négatif sur la biodiversité, le climat, notre santé et l'observation du ciel**. Cela fait des années que les astronomes amateurs, professionnels, la communauté scientifique et les citoyens alertent sur cette pollution qui demeure méconnue bien qu'omniprésente et par définition, on ne peut plus visible. Aujourd'hui, le chemin vers sa reconnaissance est enfin engagé, et la France a adopté en 2018 des textes précurseurs en la matière – bien que très insuffisamment appliqués.

Rappelons quelques faits :

- La pollution lumineuse est une des principales causes de la disparition des insectes.
- L'éclairage est le deuxième poste d'investissement dans les communes en France métropolitaine.
- L'académie nationale de médecine demande à classer l'exposition à la lumière la nuit dans la liste des agents perturbateurs endocriniens.
- En ville, nous ne pouvons distinguer qu'une vingtaine d'étoiles, contre plusieurs milliers dans un ciel préservé de toute lumière artificielle.

*Le Jour de la Nuit*, qui dédie une soirée entière à la pollution lumineuse, a pu contribuer, grâce au travail des associations et acteurs mobilisés sur le sujet, à faire émerger ce sujet sensible en France. Des communes ont même pu initier **une rénovation de leur éclairage public ou tout simplement une réflexion suite à la tenue de l'événement sur leur territoire**.

En complément des actions menées par les partenaires associatifs de l'événement (Villes et villages étoilés, rondes nocturnes menées par FNE, sensibilisation à la biodiversité nocturne, création d'outils citoyens...) et de la campagne d'*Agir pour l'Environnement* « Le ciel étoilé,

un espace en voie de disparition » diffusée à 50 000 exemplaires, *le Jour de la Nuit* a inscrit la pollution lumineuse **à l'agenda tant institutionnel que citoyen**.

Nous savons désormais qu'il est crucial d'impliquer les citoyens dans la démarche et de démonter les idées reçues sur la nuit noire qui persistent et empêchent une mobilisation d'ampleur malgré les enjeux. Pour préserver notre patrimoine mondial nocturne, tous les échelons doivent être mobilisés : local, national, européen, international. Avec *le Jour de la Nuit*, nous ambitionnons une sensibilisation de tous les publics, et une diffusion de plus en plus puissante de la lutte contre la pollution lumineuse. C'est donc également avec un plaisir immense que nous voyons des initiatives identiques **se poursuivre ou naître** : en Belgique, bien sûr, avec la Nuit de l'Obscurité, mais aussi en Suisse, au Québec...

Le samedi 09 octobre 2021, malgré les conditions sanitaires, plus de 700 animations ont eu lieu. Pour le samedi 15 octobre 2022, nous espérons une mobilisation tout aussi importante, de la joie, des découvertes, et bien sûr, un engagement accru des communes pour faire découvrir à leurs citoyens la nuit noire.

Face aux urgences climatiques et à la chute drastique de la biodiversité, l'enjeu est d'inscrire *le Jour de la Nuit* dans une démarche pérenne.

2

## LE JOUR DE LA NUIT, UN ÉVÉNEMENT NATIONAL DÉDIÉ À LA POLLUTION LUMINEUSE

Fin 2008, *Agir pour l'Environnement* lance une campagne intitulée « Illumination de Noël : le grand gaspillage » avec le Réseau Action Climat France, le Réseau Sortir du Nucléaire et l'Anpcen. Elle traite notamment de la pollution lumineuse et du gaspillage énergétique. Face au succès de cette campagne, *Agir pour l'Environnement* souhaite engager **une action de sensibilisation sur le long terme**. *Agir pour l'Environnement* décide d'organiser une journée et une soirée tous les ans pour intensifier la mobilisation et les actions de sensibilisation autour de la lutte contre la pollution lumineuse.

Ainsi naquit *le Jour de la Nuit*, opération nationale de sensibilisation à **la pollution lumineuse et à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé**.

Coordonné par *Agir pour l'Environnement* et soutenu par de nombreux partenaires nationaux, *le Jour de la Nuit* est l'occasion d'**observer le ciel et de redécouvrir notre rapport à la nuit** grâce aux centaines d'**extinctions de lumières** et d'**animations de sensibilisation** qui ont lieu chaque année.

L'événement fédère, le temps d'une journée et d'une nuit, des actions de sensibilisation coorganisées par les associations et les collectivités locales : observations astronomiques, balades nocturnes, conférences-débat, expositions, écoute des bruits de la nuit, observations d'insectes, extinctions d'enseignes et de publicités lumineuses, lectures de contes etc... En parallèle, de nombreuses communes éteignent symboliquement tout ou une partie de leur éclairage public pour permettre l'observa-

tion du ciel étoilé et pour montrer leur volonté de préserver l'environnement nocturne et la santé de leurs citoyens tout en luttant contre le réchauffement climatique.

*Le Jour de la Nuit* est reconnu nationalement comme un événement clé dédié à la pollution lumineuse et à l'observation du ciel, et a pu s'inscrire dans les territoires, **avec chaque année de nouveaux participants et de nouvelles extinctions**. Par ce biais, de nombreuses communes ont ensuite entamé une démarche de réduction de l'éclairage public et de réflexion sur la lumière de manière globale.

### 3 **AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT, SES PARTENAIRES ET LES ORGANISATEURS**

Agir pour l'Environnement assure la planification, la logistique et la communication de l'événement au niveau national.

Au niveau national, le *Jour de la Nuit* est relayé et soutenu par les partenaires de l'événement : l'Association française d'Astronomie (AFA), l'Association des Maires de France (AMF), l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes (Anpcen), les Conservatoires d'espaces naturels, la Fédération Connaître et Protéger la Nature (FCPN), le réseau FRENE, la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), Noé, l'Opie (Office pour les insectes et leur environnement), le Plan national d'action chiroptères, la Fédération des parcs naturels régionaux (PNR), Résistance à l'agression publicitaire (RAP), le Réseau étudiant pour une société écologique et solidaire (Reses), la Société française d'étude et de protection des mammifères (SFPEM).

**Localement**, les manifestations proposées au grand public sont organisées par des associations et collectivités locales qui s'engagent

au travers de la charte du *Jour de la Nuit*, consultable en libre accès sur le site [www.jourdelanuit.fr](http://www.jourdelanuit.fr). Elle indique notamment que les événements doivent respecter les thématiques du *Jour de la Nuit*, être ouverts à tous et être non violents.

**Individuellement, collectivement, tout un chacun est invité à éteindre et observer le ciel et la biodiversité nocturne.**



## 4

# L'ORGANISATION DE L'ÉDITION 2021 ET LES NOUVEAUTÉS

Le Jour de la Nuit 2021 a été réalisé en contexte de crise sanitaire, et après l'annulation définitive du Jour de la Nuit 2020. Il a donc fallu composer avec beaucoup d'incertitudes. Malgré tout, *Agir pour l'Environnement* a annoncé la date du Jour de la Nuit 2021 dès le dernier trimestre 2020, et l'événement a bel et bien pu se tenir le 09 octobre 2021.

Une grande communication digitale a été réalisée à l'occasion du solstice d'hiver, le 21 décembre 2020, avec la publication notamment d'une [infographie](#) et d'une [interview d'Eric Piednoel](#), directeur général de l'Association française d'astronomie.

Les affiches du Jour de la Nuit 2020, déjà prêtes avant l'annulation de l'événement, ont été réexploitées pour l'édition 2021.

En parallèle, *Agir pour l'Environnement* a profité du ralentissement forcé de l'édition 2020 pour consacrer des moyens à des changements structurels : reconfiguration de l'équipe dédiée à l'événement, instauration d'une nouvelle charte graphique et d'un nouveau site d'inscription plus fonctionnel, nouveaux partenariats plus poussés et également **lancement d'une campagne dédiée à la pollution lumineuse et à la protection du ciel étoilé** : « Le ciel étoilé, un espace en voie de disparition ? » tirée à 50 000 exemplaires. Cette campagne demande notamment **le classement du ciel étoilé au patrimoine mondial de l'Humanité de l'Unesco**.

*Agir pour l'Environnement* a également pu promouvoir le Jour de la Nuit lors du Congrès mondial de la Nature organisé par l'Union Inter-

nationale pour la Conservation de la Nature (UICN) qui s'est tenu à Marseille du 04 au 11 septembre 2021. Ainsi :

- Stéphane Kerckhove, directeur général d'*Agir pour l'Environnement* a été reçu par le président de la République à l'Élysée en amont de ce congrès, occasion lui permettant d'aborder les questions relatives à la pollution lumineuse.
- Le lendemain, c'est Marie-Jeanne Husset, présidente d'*Agir pour l'Environnement* qui a eu l'occasion de s'entretenir avec le chef de l'État à l'occasion de l'ouverture officielle.
- Une réunion avec le cabinet du Président de la République s'est également tenue afin d'évoquer en profondeur l'idée d'un classement du ciel étoilé au patrimoine mondial de l'Humanité.

Nous avons également organisé lors du Congrès mondial de la Nature, en partenariat avec l'Association française d'astronomie :

- **une conférence** au Mucem à Marseille suivie par près de 150 personnes sur le thème « Le ciel étoilé, patrimoine mondial de l'Humanité ? ». La conférence-débat était animée par Marie-Jeanne Husset, présidente d'*Agir pour l'Environnement*, et en présence de : Romain Sordello (Expert pollution lumineuse UMS PatriNat OFB-MNHN-CNRS) ; Olivier Las Vergnas (Président de l'Association française d'astronomie, astronome et professeur à l'Université Paris-Nanterre) ; Dominique Santoni (Présidente du Parc naturel régional du Luberon et Présidente du

département du Vaucluse); Maud Lelièvre (Présidente du Comité français de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) et Christine Juste (Adjointe au Maire de Marseille). L'enregistrement est disponible sur [Youtube](#).

→ **Une soirée d'observation des étoiles** dans le jardin du Pharo, monument emblématique de Marseille qui surplombe le Vieux Port.

Pour finir, *le Jour de la Nuit* a été suivi par la publication d'une tribune dans Le Monde (format papier et numérique sur [lemonde.fr](#), consultable [ici](#)) signée par **Guillaume Cannat**, auteur scientifique et responsable du blog « Autour du ciel » du Monde ; **Marie-Jeanne Husset**, présidente d'*Agir pour l'environnement* ; **Olivier Las Vergnas**, président de l'Association française d'astronomie ; **Romain Sordello**, expert pollution lumineuse UMS PatriNat-AFB-MNHN-CNRS et **Michaël Weber**, président de la Fédération des parcs naturels régionaux de France.



Marie-Jeanne Husset, Olivier Las Vergnas, Christine Juste, Maud Lelièvre et Dominique Santoni lors de la conférence « Le ciel étoilé, patrimoine mondial de l'Humanité ? » au Mucem, le 4 septembre 2021

5

# PLANNING DE L'ORGANISATION DU *JOUR DE LA NUIT* 2021

## NOVEMBRE / DÉCEMBRE 2020

- Annonce de la date du Jour de la Nuit 2021
- Dévoilement des affiches
- Grande communication publique à l'occasion du solstice d'hiver le 21 décembre 2020.

## JANVIER / FÉVRIER 2021

- Mise en place des partenariats
- Publication de nouveaux documents : « Mode d'emploi pour l'organisation du Jour de la Nuit » et une nouvelle « Charte pour l'organisation du Jour de la Nuit »

## FÉVRIER / JUIN 2021

- Publication d'une nouvelle charte graphique Jour de la Nuit
- Préparation du nouveau site internet et mise en ligne
- Préparation du nouveau kit organisateur et mise en ligne

## JUILLET 2021

- Lancement des inscriptions

## AOÛT 2021

- Gestion des inscriptions
- Gestion des questions, animation de l'événement et relations avec les participants (soutien technique, appui organisationnel...)

## SEPTEMBRE 2021

- Évènement à Marseille lors du Congrès mondial pour la Nature et communication autour du Jour de la Nuit
- Envoi des kits organisateurs
- Publication d'un nouveau document « Kit pratique de justice lumineuse à l'usage du citoyen »

## OCTOBRE 2021

- Communication presse et communication sur les réseaux sociaux dédiés
- Jour de la Nuit : événement le 09 octobre 2021
- Publication d'une tribune dans « Le Monde »
- Revue de presse

## JANVIER 2022

- Lancement d'un sondage aux participants pour recueillir leur opinion
- Rédaction du bilan Jour de la Nuit 2021
- Préparation stratégique de la nouvelle édition

Suite à l'analyse du sondage lancé à destination des participants au *Jour de la Nuit 2021*, ce rétroplanning paraît convenir aux participants. La grande majorité des répondants déclarent recevoir leur kit organisateur à temps. Cependant, de judicieuses remarques ont été faites, et pour convenir à tout le monde, nous prévoyons de le diffuser un peu plus tôt dans l'année, dans la mesure du possible.

Pour les prochaines éditions, il a par ailleurs été décidé :

- **d'améliorer le kit organisateur** : ajout d'un courrier-type à adresser à sa commune pour expliquer l'intérêt d'une extinction ; ajout d'une fiche de présentation du Jour de la Nuit sous forme de flyers à imprimer dans le kit organisateur ; ajout d'un logotype ; intégration d'un modèle d'arrêté pour les communes souhaitant éteindre ;
- **de tourner un petit film de présentation de l'événement** ;
- **de créer une base de données avec le recensement d'intervenants locaux.**

## 6 PLUS DE 700 ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS DANS TOUTE LA FRANCE : QUELQUES RETOURS

Cette année, le nombre d'événements organisés a encore augmenté : 704 animations et extinctions en 2021 dans toute la France. En 2019, 693 événements avaient eu lieu.

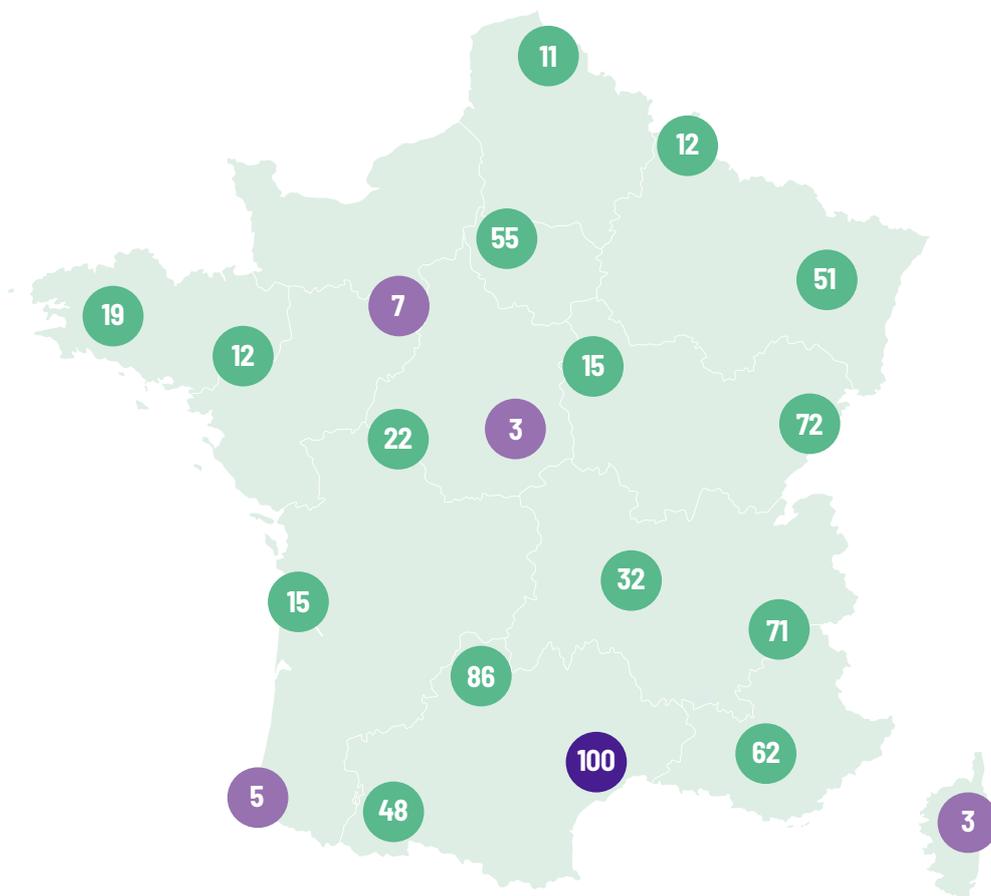
Le nombre d'extinctions de lumières dans les communes a également augmenté : 367 extinctions de l'éclairage public totales ou partielles en 2019 contre 426 en 2021 (parfois cumulées avec des animations).

La région cumulant le plus grand nombre d'extinctions est **la région Occitanie**.

Plusieurs grandes villes et métropoles ont participé, citons Paris, Lyon, Marseille, Grenoble ou bien encore Strasbourg.

### VOICI LA RÉPARTITION EXACTE DES ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS :

	Extinction des lumières	<b>234</b>
	Animations	<b>276</b>
	Extinctions de lumières cumulées à des animations	<b>192</b>
	Événements en ligne	<b>2</b>



## PARMI LES ACTIVITÉS LES PLUS SOUVENT ORGANISÉES, CITONS :

- Les soirées lectures de contes ;
- Les animations astronomie et observations au télescope (qui peuvent être annulées à cause du mauvais temps, cependant, donc qui prévoient bien souvent une alternative) ;
- Les séances de planétarium mobile ;
- Les sorties nature nocturnes ;
- Les conférences sur le thème de la nuit et de la pollution lumineuse ;
- Les projections de films ;
- Les expositions photos ;
- Les jeux sur le thème de la nuit ;
- Les extinctions de publicités lumineuses.

### Parmi les retours de notre sondage, nous avons également eu cette année quelques idées sympathiques qui peuvent être sources d'inspiration :

- La Mairie de **Bellenaves** a organisé un **mini marché et dégustation des produits naturels (tisanes, gâteaux...)** autour d'un feu de camp ;
- À **Brochon**, organisation d'un **ciné cyclo** : les participants ont donné de l'énergie pour alimenter une génératrice qui permettait ainsi de diffuser des courts métrages sur grand écran ;
- À **Chaffaut St Jurson**, organisation d'un atelier de **création d'ombres chinoises** ;
- Dans le **Parc naturel régional des baronnies provençales**, mise en place d'**ateliers de lightpainting** en extérieur ;
- Dans le **Parc naturel régional du Vexin français**, les activités de type « fresque collaborative » ou conférence ont été accompagnées d'une balade « Les Bruits de la Nuit » à destination d'un public adapté malvoyants/aveugles, ainsi que d'une balade à vélo ;
- À **Valaire**, lancement d'une exposition dédiée au renard spécifiquement ;

- Le **Parc de l'Estuaire** a organisé un repas « coucher du soleil » ;
- À **Évran**, le club d'astronomie de Dinan a organisé un parcours du système solaire au milliardème sur le canal.

## PAR AILLEURS, CETTE ANNÉE, QUELQUES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS ET NOVATEURS SONT À SOULIGNER :

- Création du « **Mois de la Nuit** » dans la métropole de Grenoble, avec un temps fort le 09 octobre 2021 à l'occasion du *Jour de la Nuit* et plus de 45 événements et animations organisés sur les 4 territoires organisateurs (Grenoble Alpes Métropole, l'espace belledonne, les parcs naturels régionaux Vercors et Chartreuse). Une cinquantaine de communes ont été mobilisées, et l'expérience est prolongée pour 2022.
- La **Communauté de communes Alpes d'Azur**, pour la toute nouvelle **RICE Alpes Azur Mercantour** a organisé une soirée complète :

« Nous avons organisé une animation d'ampleur avec un planétarium mobile, animé par un astronome toute l'après-midi. Une exposition photo était à disposition tout autour et dehors afin de sensibiliser un maximum de monde. S'en est suivi un atelier de jeux ludiques sur les animaux nocturnes, plutôt à destination des enfants. Pour le repas, une soupe historique et des contes ont été proposés à un certain nombre de personnes inscrites. Enfin, nous avons clôturé la journée par une sortie astronomique et contes/légendes sur le monde de la nuit, avec bien sûr le village éteint. »

- Dans la ville de **Thann**, le *Jour de la Nuit* est durable : suite à cet événement, la ville a organisé une consultation citoyenne, qui a voté à une grande majorité (près de 85%) l'extinction pérenne de l'éclairage public de minuit à 4h30 du matin.

## 7 REVUE DE PRESSE

L'événement a été correctement relayé dans les médias, notamment dans la presse quotidienne régionale. *Agir pour l'Environnement* a envoyé deux communiqués de presse à deux jours d'intervalle pour annoncer l'événement.

Cependant, nous regrettons l'absence d'une dépêche AFP qui aurait participé à une large médiatisation de l'événement.



### QUELQUES EXEMPLES

- [Le Monde](#), Observer le ciel en ville malgré la pollution lumineuse, 1er octobre 2021
- [France info](#) (radio)
- [L'Alsace](#)
- [L'Ardennais](#)
- [Le Bien Public](#)
- [Le Courrier Picard](#)
- [Le Dauphiné Libéré](#)
- [La Dépêche](#)
- [Dernières nouvelles d'Alsace](#)
- [L'Est républicain](#)
- [Hérault tribune](#)
- [Hérault Direct](#)
- [Midi Libre](#)
- [La Montagne](#)
- [Nord Éclair](#)
- [La Nouvelle République des Pyrénées](#)
- [La République des Pyrénées](#)
- [Le Progrès](#)
- [La Provence](#)
- [Ouest France](#)
- [Le Télégramme](#)
- [La Voix du Nord](#)
- [Vosges Matin](#)
- [France Bleu Doubs](#) (radio)

# INTERVIEW DE STEPHEN KERCKHOVE,

directeur général d'Agir pour l'Environnement sur Franceinfo le 09 octobre 2021, disponible sur [francetvinfo.fr](https://franceinfo.fr)

## 13<sup>ème</sup> édition du "Jour de la nuit" : l'association Agir pour l'environnement "réclame l'interdiction des panneaux lumineux" en ville

"On réclame l'interdiction des panneaux lumineux" en ville, "qui ne servent strictement à rien", a déclaré ce samedi 9 octobre sur franceinfo Stephen Kerckhove, directeur général de l'association Agir pour l'Environnement, à l'occasion de la 13<sup>e</sup> édition du "Jour de la nuit". 700 animations sont programmées pour cette manifestation nationale de sensibilisation à la pollution lumineuse et à la protection de la biodiversité nocturne.

### franceinfo : Les habitants des villes, en particulier, vivent dans la lumière en permanence. Cela a-t-il des conséquences sur notre santé ?

Stephen Kerckhove : En juin 2021, l'Académie nationale de médecine a demandé aux pouvoirs publics de classer l'exposition à la lumière artificielle dans la liste des agents perturbateurs endocriniens. Donc on sait aujourd'hui que cette pollution lumineuse finit par avoir des conséquences, tant sur la capacité de bien dormir que sur la sécrétion de mélatonine. Cela dérègle évidemment notre horloge biologique, mais pas seulement la nôtre. La plupart des vertébrés et invertébrés sont exclusivement ou partiellement nocturnes, et on a tendance à dire que l'éclairage nocturne est un second insecticide que l'on ne voit pas. Par exemple, une étude a montré que les prairies soumises à la pollution lumineuse enregistrent une baisse de 62% des visites des pollinisateurs.

"Ces vingt dernières années, la lumière artificielle a augmenté de 84%"

Stephen Kerckhove, Agir pour l'Environnement à franceinfo

### L'éclairage public a aussi un coût. Faut-il imposer des restrictions encore plus strictes aux collectivités ?

On a 11 millions de points lumineux pour l'éclairage public et 3,5 millions d'enseignes publicitaires. Et ça ne fait que croître d'année en année, malgré le fait que la sensibilisation va croissante. Donc on réclame vraiment une interdiction de ces panneaux lumineux qui ne servent strictement à rien, et qui continuent d'être allumés 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. En éteignant, on a à la fois un impact écologique et économique : 41 % de la facture électrique des communes est liée à l'éclairage public. Une ville comme Mérignac (Gironde), qui a 66 000 habitants, a gagné 170 000 euros en jouant sur l'éclairage public.

### Les nouveaux types d'éclairages, comme la LED, font-ils partie de la solution contre la pollution lumineuse ?

C'est tout le paradoxe de cette volonté de prendre en compte la lutte contre la pollution lumineuse, et de la remplacer par une solution technique qui finalement, fait pire que mieux. Il faut vraiment réduire l'éclairage nocturne, en éteignant autant que faire se peut les luminaires, et éventuellement essayer de trouver d'autres solutions après. Mais là, on a un peu tendance à avoir des collectivités qui, pour ne surtout pas éteindre les lumières, choisissent une autre option qui n'a pas démontré son efficacité.

8

## PERSPECTIVES POUR L'ÉDITION 2022

La quatorzième édition du Jour de la Nuit se tiendra le **samedi 15 octobre 2022**. La date a été déterminée début janvier, en fonction des contraintes temporelles, météorologiques et astronomiques.

Nous souhaitons continuer sur la bonne dynamique du Jour de la Nuit et menons plusieurs projets de front pour les prochaines éditions :

- De **nouvelles affiches** avec le nouveau logo Jour de la Nuit ;
- De nouveaux **documents pour accompagner les citoyens** : nous avons prévu de moderniser et compléter les documents déjà existants, et de créer de nouvelles fiches et des supports innovants ;

- Le **kit organisateur sera enrichi** et, nous espérons, plus facile à prendre en main pour les collectivités et les structures organisatrices ;
- La **poursuite de la campagne** « *Le ciel étoilé, un espace en voie de disparition ?* », notamment en interpellant les pouvoirs publics et en participant à des groupes de travail ;
- Une **diffusion accrue de l'événement** et de la campagne par le biais de nouveaux outils et de nouveaux moyens humains, financiers et techniques alloués au Jour de la Nuit.
- La poursuite des liens avec les associations organisatrices d'événements similaires en Europe.

L'appel à participation et les inscriptions d'événements pour cette édition commenceront sur le site [www.jourdelanuit.fr](http://www.jourdelanuit.fr) au **printemps 2022**.



## 9 QUI SOMMES-NOUS ?

### ➤ AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT

*Le Jour de la Nuit* est une opération nationale de sensibilisation à la pollution lumineuse et à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé. Coordonné par *Agir pour l'Environnement* et soutenu par de nombreux partenaires nationaux, *Le Jour de la Nuit* est l'occasion d'observer le ciel et de redécouvrir la beauté de la nuit grâce aux centaines d'extinctions de lumières et d'animations de sensibilisation qui ont lieu lors d'une soirée chaque année.

**agir**  
POUR  
L'ENVIRONNEMENT

#### ET SES PARTENAIRES :

### ➤ L'AFA (L'ASSOCIATION FRANÇAISE D'ASTRONOMIE)

Plus qu'une association au service de ses 1500 membres, l'Association Française d'Astronomie agit pour donner au plus grand nombre l'envie et les moyens de découvrir le ciel et ses représentations, de s'in-

téresser à sa part rationnelle, de pratiquer l'astronomie et de s'initier aux concepts et aux méthodes scientifiques.

[www.afastronomie.fr](http://www.afastronomie.fr)



### ➤ L'AMF (L'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ)

L'Association des Maires de France regroupe près de 36 000 maires et présidents de communautés en exercice, dans les communes des départe-

ments et territoires français de métropole et d'outre-mer.

[www.amf.asso.fr](http://www.amf.asso.fr)



## ➤ L'ANPCEN (ASSOCIATION NATIONALE DE PROTECTION DU CIEL ET DE L'ENVIRONNEMENT NOCTURNES)

L'ANPCEN est la seule association nationale dont l'objet social est entièrement dédié aux enjeux pluriels de la qualité de la nuit, et qui développe une expertise sur le sujet depuis près de 18 ans. Elle mène une action de plaidoyer national et une action locale. Elle défend une approche globale des enjeux de la lumière : bio-diversité et paysages, énergie et climat, sommeil et

santé, sécurité, écoconception et déchets, dépenses publiques, observation astronomique, etc. Elle réunit plus de 100 associations membres et mobilise plus de 8000 personnes. Son action et ses outils sont soutenus par le ministère de l'Environnement.

[www.anpcen.fr](http://www.anpcen.fr)



## ➤ LA FÉDÉRATION DES CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS ET LE PLAN NATIONAL D'ACTION CHIROPTÈRES

Depuis plus de 40 ans, les Conservatoires d'espaces naturels préservent et gèrent 3 400 espaces naturels, dont plus de 1 000 sites ouverts au public. En 2019, 6 millions de visiteurs ont fréquenté ces sites. Les 1 000 salariés interviennent sur 160 000 hectares d'espaces naturels et sur près d'une commune sur dix en France, avec l'appui de milliers d'adhérents et de bénévoles, rassemblés autour d'un objectif : Agir pour la nature dans les territoires. Avec le soutien de l'État, des collectivités territoriales et des partenaires privés, les Conservatoires d'espaces naturels, associations ouvertes au plus grand nombre, basent leurs actions sur cinq mots-clés, « Connaître, protéger, gérer, valoriser et accompagner ».

[www.reseau-cen.org](http://www.reseau-cen.org)

L'objectif du Plan National d'Actions Chiroptères, animé par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, est la protection et la conservation des 35 espèces de chauves-souris que la France métropolitaine héberge dont 19 espèces prioritaires. 10 actions ont été identifiées afin d'améliorer les connaissances, protéger les espèces et ses habitats, sensibiliser le public.

[www.plan-actions-chiropteres.fr](http://www.plan-actions-chiropteres.fr)



## > LA FCPN (FÉDÉRATION CONNAÎTRE ET PROTÉGER LA NATURE)

La FCPN, Fédération Connaître et Protéger la nature, fait référence dans le domaine de l'éducation à la nature et du développement de la culture naturaliste depuis près de 40 ans, grâce à ses nombreuses productions pédagogiques alliant rigueur scientifique et humour : cahiers techniques, fiches d'activité nature, scénarios pédagogiques, jeux éducatifs, affiches, expositions... Elle propose également des formations dédiées aux passeurs de nature et mène régulièrement des campagnes d'éducation à la nature pour le grand public, telle que celle développée actuellement sur les animaux et végétaux Mal-aimés de la nature :

[lesmalaimésjadore.org](http://lesmalaimésjadore.org)

Mais la FCPN, c'est avant tout un réseau de 760 adhérents CPN, répartis dans toute la France, en Europe et en Afrique, qui représentent près de 15 000 personnes.

Les CPN viennent de tous horizons, en groupe, seul, en famille, au sein d'une association, d'un centre social, dans un établissement scolaire, tout est possible... Ils rassemblent tous les âges, enfants, adolescents, jeunes adultes et moins jeunes... Leur crédo : l'envie de mieux connaître la nature pour la protéger ?

[www.fcpn.org](http://www.fcpn.org)



## > LE FRENE (LE RÉSEAU FRANÇAIS D'ÉDUCATION À LA NATURE ET À L'ENVIRONNEMENT)

Le FRENE (Ex Réseau École Et Nature) est né en 1983, lorsque des enseignants, des animateurs, sensibles aux atteintes portées à la nature ont eu envie de mettre en commun leurs réflexions et leurs pratiques pédagogiques.

Association depuis 1990, le FRENE est aujourd'hui reconnu d'intérêt général, agréé jeunesse éducation populaire, protection de l'environnement et association nationale éducative complémentaire de l'enseignement public.

Le FRENE, réseau français d'éducation à la nature et à l'environnement, promeut une éducation populaire, laïque et émancipatrice qui s'appuie sur l'action concrète. Cette éducation participe à la conscience de notre propre place en tant qu'être humain de et dans la nature, dans la cité et dans le monde.

[www.frene.org](http://www.frene.org)



**FRENE**

## ➤ LA LPO

Forte d'un siècle d'engagement avec plus de 57 000 adhérents, 8 000 bénévoles actifs, 400 salariés sur le territoire national et d'un réseau d'associations locales actives dans 83 départements, la LPO est aujourd'hui la première association de

protection de la nature en France. Elle œuvre au quotidien pour la protection des espèces, la préservation des espaces et pour l'éducation et la sensibilisation à l'environnement.

[www.lpo.fr](http://www.lpo.fr)



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ

## ➤ NOÉ

Noé Conservation a pour mission de sauvegarder la biodiversité, par des programmes de conservation d'espèces menacées et de leurs milieux naturels, et en encourageant le changement de nos comportements en faveur de l'environnement. Dans ce cadre, le programme "Éclairage

durable & Biodiversité" œuvre pour la sauvegarde de la biodiversité nocturne en impliquant toutes les parties prenantes pour changer durablement les pratiques.

[www.noé.org](http://www.noé.org)



## ➤ L'OPIE

L'Office pour les insectes et leur environnement, association créée en 1969 rassemble des naturalistes amateurs et professionnels, et agit pour la connaissance entomologique,

la protection des milieux et la sensibilisation de tous les publics au monde des insectes.

[www.insectes.org](http://www.insectes.org)



## ➤ LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX DE FRANCE (PNR)

La Fédération des Parcs naturels régionaux de France est l'association du réseau des 51 Parcs naturels régionaux (PNR). Un PNR est un territoire essentiellement rural, habité, reconnu au niveau national pour sa richesse en termes de patrimoine naturel,

culturel et paysager et s'organise autour d'un projet concerté de développement durable fondé sur la préservation et la valorisation des patrimoines.

[www.parc-naturels-regionaux.fr](http://www.parc-naturels-regionaux.fr)



## ➤ LE RESES (RÉSEAU ÉTUDIANT POUR UNE SOCIÉTÉ ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE)

Depuis 2007, le RESES est un réseau national composé de 140 associations étudiantes qui mènent des projets liés aux enjeux socio-environnementaux tels que l'alimentation, la biodiversité, le climat, les déchets, etc. Le RESES est une association de loi 1901.

Nous défendons une vision de l'écologie ambitieuse, trans-

formatrice de nos sociétés, compatible avec les limites planétaires et qui prend en compte les questions de solidarité et d'équité sociale.

Le RESES est convaincu que le monde étudiant est une force essentielle pour construire demain.

[www.le-reses.org](http://www.le-reses.org)



## ➤ RÉSISTANCE À L'AGRESSION PUBLICITAIRE

Résistance à l'Agression Publicitaire (R.A.P.), c'est 30 ans de lutte contre le système publicitaire et nous rapprochent de plus en plus de l'obtention de nos revendications. 2 victoires ont été obtenues en 2016, contre le décret d'application de la loi Macron sur l'affichage et pour l'interdiction de la publicité

ciblée vers les enfants sur l'audio-visuel public et 2 avancées en 2021 avec l'interdiction de la publicité pour les énergies fossiles ainsi que l'expérimentation du « Oui Pub » pour les publicités dans les boîtes aux lettres.

[www.antipub.org](http://www.antipub.org)



## ➤ LA SFPEM (SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR L'ÉTUDE ET LA PROTECTION DES MAMMIFÈRES)

Depuis sa création en 1977, la SFPEM œuvre pour l'étude, la protection et le partage des connaissances sur les mammifères sauvages de France métropolitaine et des DOM-COM, dans un objectif de conservation et de coexistence avec les activités humaines. Face à la méconnaissance et aux menaces croissantes qui pèsent sur ces espèces, la SFPEM agit concrètement auprès des citoyens et des autorités par différents moyens : études

et inventaires, plans nationaux d'actions, expertises, publications, campagnes d'informations et de sensibilisation, coordination d'actions de conservation, etc. Les actions de la SFPEM reposent sur l'animation d'un réseau de bénévoles et d'associations adhérentes, en lien avec les acteurs socio-économiques, les services de l'État et le grand public.

[www.sfepm.org](http://www.sfepm.org)





# CONTACT

---

**Manon RIEUTORD**

Chargée de l'événementiel « Jour de la Nuit »

[info@jourdela nuit.fr](mailto:info@jourdela nuit.fr)

[www.jourdelanuit.fr](http://www.jourdelanuit.fr)